

La Chapelle-Thouarault
Conseil Municipal des Jeunes 2021 – 2023
Candidatez !

POURQUOI FAIRE ?

Pour m'exprimer

Je prends la parole et donne mon avis sur la vie locale. Je recueille et rapporte l'avis des autres enfants, car élu, je suis leur représentant

Pour me former

J'apprends à connaître le fonctionnement de ma commune, le rôle des élus et celui des services municipaux

Pour agir

Je suis porteur de projets utiles à l'intérêt général. Je recherche des partenaires pour mener à bien ces projets, je prends des décisions collectivement.

Je candidate si :

- J'habite à la Chapelle Thouarault
- Je suis élève de CM1, CM2, 6^{ème}
- J'ai l'autorisation de mes parents
- J'ai envie de m'investir dans ma commune
- Je crée mon affiche électorale

Si je suis élue, je m'engage pour une durée de 2 ans !

MODE D'EMPLOI

Qui sont les électeurs ?

- Les élèves de CE2, CM1, CM2 et 6^{ème} qui habitent à la Chapelle-Thouarault
- Ils choisiront 2 candidats :
une fille et un garçon

LES ELECTIONS

Le CMJ se composera de
12 membres
4 par tranche d'âge.

Le mode de scrutin comporte
1 seul tour
Chaque électeur vote pour
2 candidats : 1 garçon et 1 fille

Lieu du scrutin :

- Salle des conseils de la mairie.
- Loisir jeunes
- En mairie sous pli signé

Dépouillement :

Les voix seront décomptées par candidats. Seront élus les candidats ayant obtenus le plus de voix.

Dans les limites des sièges à pouvoir et en respectant la parité.

Les résultats :

Les résultats seront affichés en
Mairie / Ecole / Loisirs Jeunes

COMMENT CA MARCHE ?

L'installation :

2 semaines après les élections les membres du CM se réunissent. Ils procèdent à l'installation du CMJ c'est l'intronisation.

Les séances plénières :

Elles réunissent le CMJ en présence d'adultes.
1 fois tous les 2 mois pour prendre les décisions.

Les séances commissions :

Ce sont des groupes de travail par thématiques elles réunissent les enfants qui ont été élus
1 à 2 fois/ mois

Lieux :

- Loisir jeunes
- Mairie

Plus d'info à la rentrée de septembre ...